



Le Directeur Général

DECLARATION DE LA POLITIQUE DE SECURITE DE L'INFORMATION

« Promouvoir la **sécurité de l'information** » figure parmi les **orientations stratégiques prioritaires** adoptées par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État « CNSSAP » pour son développement.

Notre politique de sécurité de l'information est ainsi basée sur le principe de la **prévention** de manière à protéger les actifs informationnels **contre toutes les menaces**, qu'elles soient internes ou externes, délibérées ou accidentelles, afin de renforcer la satisfaction et la confiance de nos clients et partenaires. De ce fait, les **pilliers** qui sous-tendent notre politique en matière de sécurité de l'information se présentent principalement comme suit :

- (1) Considérer que la sécurité est **une valeur fondamentale**, un facteur de **progrès** et un indicateur de **qualité et d'efficacité** ;
- (2) Garantir la **disponibilité**, la **confidentialité**, l'**intégrité** de l'information ainsi que les moyens de preuve et de contrôle ;
- (3) Garantir le **respect** de différents codes de conduite adoptés par la CNSSAP concernant l'utilisation et la gestion des technologies de l'information et des télécommunications ;
- (4) **Se conformer** aux lois, règlements, normes nationales et internationales en vigueur en matière de sécurité des systèmes d'information et de communication.

Ce cadre réglementaire et les normes qui y sont associées visent à assurer, notamment, le respect de **toute législation** à l'égard de l'usage et du traitement de l'information, plus particulièrement les données personnelles et confidentielles ainsi que l'utilisation des actifs informationnels.

Le Management **soutient cette démarche** et affirme son engagement à renforcer la sécurité de l'information à tous les niveaux hiérarchiques de la CNSSAP, toutes fonctions confondues.

Par ailleurs, nous nous engageons tous à mettre à profit notre savoir et notre savoir-faire pour **l'amélioration continue** de notre sécurité des systèmes d'information et de communication.

Fait à Kinshasa, le 20 mars 2024

MATA MPELANGA Junior

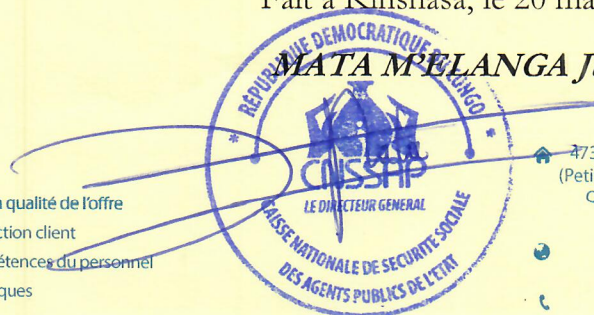
Notre politique qualité :

Axe 1 : Amélioration continue de la qualité de l'offre

Axe 2 : Augmentation de la satisfaction client

Axe 3 : Développement des compétences du personnel

Axe 4 : Promotion de bonnes pratiques



473, Boulevard Lumumba
(Petit Boulevard), 8ème rue
Q/Résidentiel, C/Limete

contact@cnsap.cd

www.cnsap.cd

+243 82 99 08 482

Call Center : 4011

BP : 990 KIN 1

